

Liberté Égalité Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Brevet de technicien supérieur agricole BTSA

Durée de la formation en lycée agricole en formation initiale : 2 ans (ou 1 an en cas de dispense d'épreuves), avec la possibilité d'acquisition progressive des 120 ECTS en semestrialisation.

Voies de formation :

formation initiale sous statut étudiant ou apprenti, formation continue, validation des acquis de l'expérience.

Enseignements communs à toutes les spécialités :

Le tronc commun des BTSA permet d'acquérir des compétences pour appréhender des enjeux professionnels, économiques et sociaux, afin de devenir un professionnel responsable et un citoyen actif, capable de s'ouvrir aux autres et au monde et d'appréhender les transitions.

Nature du diplôme : diplôme national de niveau 5 (bac +2).

Atouts des établissements :

taille humaine, mises en situation professionnelle sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement, vie étudiante et internat.



Poursuite d'études

- → Préparer un bachelor agro en 1 an (grade licence)
- → Préparer un second BTSA en 1 an
- → De multiples opportunités existent également pour intégrer une grande école :

Je suis en 2º année de BTSA*	Concours agro voie « BTSA et BTS » Concours spécifique en 2° année de BTSA, ou après le BTSA, avec admission en école nationale d'agronomie précédée d'une année de classe agro-véto post BTSA et BTS dans un lycée agricole	Écoles nationales d'ingénieur agronome
	Concours véto voie «BTSA et BTS» Concours spécifique en 2° année de BTSA, ou l'année qui suit l'obtention du diplôme, avec admission en école nationale vétérinaire précédée d'une année de classe agro-véto post BTSA et BTS dans un lycée agricole	Écoles nationales vétérinaires
	Concours paysage Possibilité de préparer le concours au sein d'une classe préparatoire ATS paysage en 1 an	Écoles nationales supérieures de paysage
	Concours agro voie «apprentissage»	Écoles nationales d'ingénieur agronome

*Plus d'informations sur les concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie, vétérinaires et de paysage, notamment les spécialités de BTSA éligibles :

https://www.concours-agro-veto.net et http://ecole-paysage.fr

Les écoles privées d'ingénieurs relevant du ministère chargé de l'agriculture recrutent également à bac +2. Plus d'informations sur les passerelles existantes sur le site de chacune des écoles.

Comment s'inscrire?

→ Les demandes d'inscription dans les classes préparant au diplôme de BTSA des établissements publics et privés de l'enseignement agricole, en formation initiale scolaire ou en apprentissage, se font chaque année sur la plateforme nationale : http://parcoursup.fr



BTSA

Génie des équipements agricoles

La spécialité « Génie des équipements agricoles » forme des techniciens en agroéquipements et agritech. Le diplômé participe aux enjeux du secteur des agroéquipements en termes de souveraineté industrielle, de mise au point d'innovations pour le développement de l'agroécologie, de l'agriculture de précision et pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

37 formations réparties sur le territoire national

Elles sont proposées via Parcoursup©, dont 24 en apprentissage.

Elles sont ouvertes aux titulaires d'un baccalauréat professionnel, technologique ou général.

Enseignements professionnels de la spécialité





Les compétences dispensées concernent les technologies utilisées en agroéquipement, la commercialisation des agroéquipements en passant par les démonstrations, les formations et le conseil en agroéquipement/agritech.

Insertion professionnelle

- → 99 % des diplômés de cette spécialité, entrés sur le marché du travail, sont en emploi 33 mois après l'obtention du diplôme (taux net d'emploi).
- → Secteurs d'emploi

Les employeurs sont variés :

- constructeurs et fabricants (avec de très nombreuses microstructures);
- concessionnaires et distributeurs (de tailles très différentes) ;
- utilisateurs : agriculteurs, coopératives d'utilisation de matériel agricole, entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers.
- → Fonctions visées par le diplôme/spécialité
 Les métiers principalement visés sont chargé
 de développement nouvelles technologies,
 responsable produits junior, responsable service
 pièces détachées, conseiller en agroéquipement,
 démonstrateur client et formateur technique.



des diplômés dans cette spécialité poursuivent ou reprennent des études, dont 59% jusqu'au grade licence



Un enseignement de qualité en lien avec le vivant.